

Réglementation de la Paie dans la Fonction Publique Territoriale

Le 26/09/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre les principes fondamentaux et les spécificités de la paie dans la fonction publique territoriale
- Savoir gérer les divers éléments qui composent la rémunération des agents publics
- Être capable d'appliquer les règles en vigueur et d'anticiper les conséquences des changements législatifs et réglementaires

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1 : Fondamentaux de la Paie dans la Fonction Publique Territoriale

Matin : Principes de Base de la Rémunération

- Introduction aux principes fondamentaux de la paie dans la fonction publique territoriale
- Compréhension des différentes composantes de la rémunération des agents publics
- Vue d'ensemble des catégories d'agents et des spécificités de leur traitement

Après-midi : Gestion des Éléments Variables

- Détail des éléments variables de la paie et leur impact sur la rémunération
- Méthodes pour gérer les heures supplémentaires, les indemnités et les primes
- Approche des absences (congés payés, maladie) et leur traitement en paie

JOUR 2 : Application des Règles et Anticipation des Changements

Matin : Application des Règles en Vigueur

- Procédures pour appliquer correctement les règles de paie
- Gestion des spécificités liées aux différents statuts (titulaires, contractuels)
- Utilisation des logiciels de paie adaptés à la fonction publique territoriale

Après-midi : Veille Législative et Réglementaire

- Méthodes pour rester informé des changements législatifs et réglementaires
- Impact des réformes sur les pratiques de paie

CONTACTEZ
NOUS

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382



- Stratégies pour anticiper et gérer les conséquences des évolutions législatives sur la paie

JOUR 3 : Analyse et Application des Principes de Base de la Rémunération**Matin**

- Introduction aux principes fondamentaux de la paie dans la fonction publique territoriale à travers une étude de cas
- Analyse détaillée des différentes composantes de la rémunération des agents publics dans le cadre d'un exemple concret
- Étude de cas sur les catégories d'agents et les spécificités de leur traitement, incluant des scénarios réels

Après-midi : Gestion des Éléments Variables et Adaptation aux Règles en Vigueur

- Étude de cas sur la gestion des éléments variables de la paie et leur impact sur la rémunération (heures supplémentaires, indemnités, primes)
- Cas pratiques sur le traitement des absences (congrés payés, maladie) dans le contexte de la paie
- Application des règles en vigueur à travers des exemples spécifiques liés aux différents statuts (titulaires, contractuels)
- Utilisation pratique du logiciels de paie adaptés à la fonction publique territoriale pour résoudre des cas concrets
- Discussion sur la veille législative et réglementaire et son impact, avec des exemples d'adaptation aux changements

Clôture de la formation

- Récapitulatif des points clés et plan d'action pour l'application des connaissances
- Discussion ouverte sur les défis rencontrés par les participants dans leur pratique quotidienne
- Évaluation de la formation et recueil des feedbacks pour l'amélioration continue

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Gestionnaire ou assistant(e) paie

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Moyens et supports pédagogiques :

- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382